

Communiqué de presse

Le 5 juin 2025

Agir
pour le
logement

Suspension de MaPrimeRénov' : la FNAIM dénonce une décision incompréhensible dans le contexte actuel du logement

Alors que Le Parisien révélait mardi l'existence d'un projet de suspension du dispositif MaPrimeRénov', l'information avait été immédiatement démentie par le ministère du Logement. Moins de 24 heures plus tard, c'est pourtant le ministre de l'Économie, Eric Lombard, qui a confirmé officiellement la suspension du dispositif jusqu'à la fin de l'année, invoquant un trop grand nombre de demandes et des fraudes. Une volte-face qui illustre les contradictions du gouvernement sur la rénovation énergétique, et suscite la vive inquiétude de la FNAIM.

La FNAIM prend acte de la confirmation par le ministre de l'Économie, Eric Lombard, de la suspension du dispositif MaPrimeRénov', avec une reprise envisagée seulement « avant la fin de l'année ». Cette décision brutale, justifiée par un afflux de demandes et des fraudes supposées, envoie un signal extrêmement préoccupant aux ménages comme aux professionnels de l'immobilier.

« Alors que le ministère du Logement assurait il y a encore quelques jours que la stabilité du dispositif était une priorité, ce revirement soulève une question simple : qui décide aujourd'hui de la politique du logement en France ? » s'inquiète Loïc Cantin, président de la FNAIM.

Les obligations imposées aux propriétaires – notamment bailleurs – continuent de se durcir, tandis que les moyens pour y répondre se réduisent. Suspendre l'un des seuls dispositifs massifs d'aide, en pleine crise de la rénovation, revient à désarmer les ménages et à ralentir la transition énergétique.

Dans ce contexte, la FNAIM demande des comptes à l'État. S'il n'a pas les moyens de ses ambitions en matière de performance énergétique, qu'il les revoie à la baisse avec clarté, au lieu de faire peser l'instabilité et les revirements sur les ménages. « À force de vouloir être le premier de la classe sans en avoir les capacités, on prend le risque de casser l'élan collectif en faveur de la transition énergétique. » commente Loïc Cantin.



« Après la crise de l'immobilier, nous entrons dans une crise du logement. Le manque de lisibilité des politiques publiques, les revirements permanents et les signaux contradictoires adressés aux Français achèvent de désorienter les propriétaires comme les professionnels. Comment continuer à investir, à rénover, à louer, dans un tel climat d'instabilité ? À force d'improvisation, le gouvernement risque de gripper totalement l'accès au logement dans notre pays, avec des conséquences sociales et économiques majeures. » ajoute Loïc Cantin.

La FNAIM appelle le gouvernement à revoir d'urgence sa position, à rétablir sans délai la continuité du dispositif MaPrimeRénov' et à sortir d'une logique de stop-and-go qui nuit gravement à la confiance des Français et à la mobilisation des professionnels.

Télécharger le communiqué de presse



ON EN PARLE ?

Pour continuer sur le sujet



Entamons une discussion !



@presidentfnaim
@FNAIM

À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier reconnue représentative dans la branche de l'immobilier avec plus de 43 000 salariés. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. A travers son École Supérieure de l'Immobilier, elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac
galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02